

Belles prestations pour le concours de plaidoirie

Vendredi, 25 collégiens, en classe de 3^e ont participé au premier concours de plaidoirie et d'éloquence organisé par le collège du Val-de-Souleuvre. « Ce concours est à l'image de celui qui se déroule au Mémorial, à Caen », explique la principale, Bénédicte Gimer.

Le projet a été lancé par deux professeures de français. Anne Duclos a accompagné deux classes de 3^e sur l'écriture d'une plaidoirie et sur l'oralité (comment être convaincant). Laure Quinette a proposé un travail sur les discours des sportifs engagés : sport à voix haute. « Chaque classe a désigné ses représentants, au total nous avons eu douze binômes et une élève seule face au jury composé de huit membres. Les élèves ont présenté des prestations de très bonne qualité sur des thèmes comme la violence faite aux femmes, l'homophobie, les mariages forcés... Ce projet a tiré les élèves vers le haut. Les enseignantes sont fières de leurs élèves. »

Le jury, qui a eu du mal à départager les candidats, a décerné le Prix des droits de l'homme à Richard Manech et Jonathan Scrase, le Prix de l'éloquence à Émeline Martin et Océane Trotoux, le Prix coup de cœur à Julie Béhal et Mailine Guillot et le Grand prix du jury à Cannelle Girault et Camille Letissier.



Vingt-cinq élèves ont participé au premier concours de plaidoirie et d'éloquence du collège Val de Souleuvre. Ouest-France